

**Séance du Comité de parents, tenue le 10 février 2020
Ville de Laval (Québec)**

RÉSOLUTION prise lors de la séance ordinaire du Comité de parents de la Commission scolaire de Laval tenue ce 10^e jour de février 2020, sous la présidence de M. Sylvain Martel et à laquelle il y avait quorum.

FCPQ

- ATTENDU** l'objet et le contexte de la plainte au comité d'éthique de la Fédération des comités de parents du Québec déposée par le Comité de parents de la CSDL le 20 janvier 2020;
- ATTENDU** les nouvelles déclarations de la Fédération des comités de parents du Québec se disant satisfaite de son travail de représentation effectué dans le cadre du projet de loi 40, suivant l'adoption de la loi;
- ATTENDU** que l'exécutif et la direction générale de la Fédération des comités de parents du Québec n'a pas su profiter du conseil général du 8 février 2020 pour adresser le mécontentement de plusieurs de ses comités de parents;
- ATTENDU** le bris de confiance majeur entre le Comité de parents de la CSDL et la Fédération des comités de parents du Québec ainsi que l'impossibilité pour les membres du Comité de parents de la CSDL de se prétendre bien représentés par la Fédération des comités de parents du Québec;

Il est proposé par : Philippe Leblanc, représentant de l'école Charles-Bruneau
Et résolu,

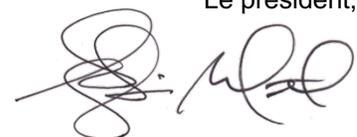
- QUE** le Comité de parents de la CSDL entame une procédure de désaffiliation de la Fédération des comités de parents du Québec;
- QUE** l'annonce de cette désaffiliation se fera au moment opportun ou au plus tard le 31 mars 2020.

CP 2020-02-10-003

ADOPTÉ

Signé ce 11 février 2020

Le président,



Sylvain Martel